

Carte Réglementaire

MANIGOD

Réglementations des zones

-  Zones à prescriptions fortes, inconstructibles
-  Zones à prescriptions fortes, reconstructions sous conditions
-  Zones à prescriptions faibles ou moyennes, constructibles sous conditions
-  Zones à prescriptions faibles ou moyennes et d'avalanches exceptionnelles
-  Zones à prescriptions limitées, d'avalanches exceptionnelles
-  Forêts à fonction de protection



Identification des zones

Identification des zones

Numéro de zone → 21/P m ← Règlement(s) applicable(s)

Échelle 1/5000

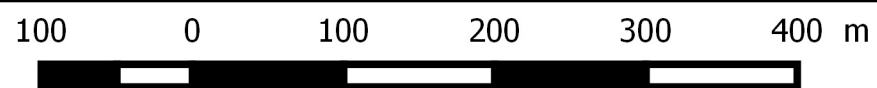
Carte 1/2
Partie Ouest

28/01/2019



 181, rue des Bécasses
38920 Croiles
Tel: 04 76 92 22 22
Fax: 04 76 92 22 23
contact@geolithe.com

Géolithe, Ingénieurs-Conseils en Risques naturels
Dossier 16-337 II 2 d



MANIGOD

- Zones à prescriptions fortes, inconstructibles
- Zones à prescriptions fortes, reconstructions sous conditions
- Zones à prescriptions faibles ou moyennes, constructibles sous conditions
- Zones à prescriptions faibles ou moyennes et d'avalanches exceptionnelles
- Zones à prescriptions limitées, d'avalanches exceptionnelles
- Forêts à fonction de protection

 Limite communale
 Limite du périmètre réglementaire

Numéro de zone → 21/D m ← Règlement(s) applicable(s)

Échelle 1/5000 **Carte 2/2** 28/01/2019
Partie Est

 181, rue des Bécasses
38920 Crolles
Tél: 04 76 92 22 22
Fax: 04 76 92 22 23
contact@geolithe.com

Géolithe, Ingénieurs-Conseils en Risques naturels
Dossier 16-337 II 2 d

